

# EDF enrichit son offre de services

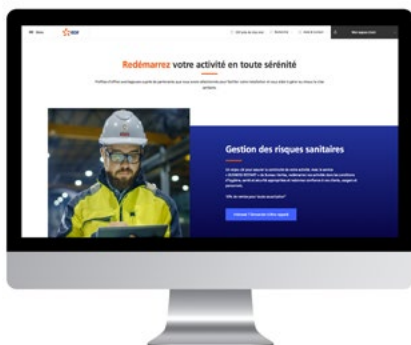
## POUR FACILITER LA REPRISE D'ACTIVITÉ DES ENTREPRISES

Conscient des difficultés auxquelles de nombreuses entreprises sont confrontées en raison de la crise sanitaire, EDF a lancé début juin le Pack Redémarrage, une offre de services sur mesure pour faciliter le quotidien des entreprises en période de reprise.



### ASSISTANCE-DÉPANNAGE POUR REDÉMARRER EN TOUTE SÉRÉNITÉ

Après une période d'arrêt prolongée ou d'activité très réduite, certaines entreprises peuvent s'exposer à des risques de pannes sur des équipements. Afin de leur apporter de la sérénité au moment de la reprise, EDF propose un contrat d'énergie adapté à leur activité, associé à un service d'assistance-dépannage qui garantit, de manière illimitée, le dépannage en urgence des problèmes d'électricité, de gaz, de plomberie, de serrurerie et de vitrerie du local professionnel. Ainsi, en cas de climatisation défaillante, de fuite d'eau ou de serrure bloquée, l'activité de l'entreprise redémarre rapidement, et sans frais<sup>1</sup>, grâce à l'intervention en moins de 3 heures d'un artisan qualifié.



### ACCOMPAGNEMENT À LA MISE EN CONFORMITÉ SANITAIRE

Pour prendre en compte les nouvelles contraintes imposées aux entreprises par la crise sanitaire, EDF et son partenaire

Bureau Veritas proposent à partir du 15 juin 2020 un accompagnement à la mise en conformité des mesures d'hygiène et sanitaires des espaces professionnels (bureaux, commerces, cabinets...), notamment ceux accueillant du public. Ce service, opéré par Bureau Veritas, inclut des recommandations faites aux entreprises en fonction de leur spécificité et un audit sanitaire conduit par un expert. Ce service dédié à la reprise d'activité peut aller au-delà et viser à l'attribution du label Safe Guard<sup>2</sup>. Il fait partie d'un ensemble d'offres avantageuses mis en place par EDF et ses partenaires pour les professionnels en situation d'emménagement ou de reprise d'activité.

EDF propose également des solutions spécifiques pour ses clients industriels et grandes entreprises afin de leur permettre de se concentrer sur leur cœur de métier, comme par exemple des solutions pour sécuriser leur alimentation électrique en cette période de redémarrage ou encore pour maîtriser leurs consommations d'énergie.

Tous les clients professionnels d'EDF bénéficient de l'accompagnement personnalisé de 2 000 Conseillers spécialisés, tous basés en France, afin de s'assurer qu'ils bénéficient du meilleur contrat d'énergie et des services les plus adaptés en soutien de leur activité. ■

**LIONEL ZÉCRI**

**DIRECTEUR  
DU MARCHÉ  
D'AFFAIRES D'EDF**



« EDF est aux côtés des entreprises, petites ou grandes, à un moment où celles-ci doivent se concentrer sur leur cœur d'activité. Avec le Pack Redémarrage, EDF apporte des solutions concrètes pour permettre aux professionnels d'engager une reprise d'activité en toute sérénité. »

**Pour plus d'information sur le Pack Redémarrage d'EDF, rendez-vous sur : [edf.fr/entreprises](https://www.edf.fr/entreprises)**

### EDF SOLIDAIRE DES ENTREPRISES PENDANT LA CRISE

EDF a pris toutes les dispositions nécessaires pour que ses clients éligibles au Fonds de Solidarité bénéficient, sur demande, du report du paiement de leurs factures, conformément aux décisions du gouvernement.

Pour rappel, les petites entreprises concernées peuvent demander le report du paiement de leurs factures exigibles jusqu'à la fin de l'état d'urgence sanitaire. Ce report sera échelonné sur une durée de 6 mois à compter du dernier jour du mois suivant la date de fin de l'état d'urgence sanitaire.

Déjà plus de 40 000 entreprises clientes ont pu bénéficier de ce soutien depuis le début de la crise.

1. Frais d'intervention étendus exceptionnellement à 1 500 €, déplacement, pièces et main d'oeuvre compris. Délai de carence de 5 jours à compter de la date de souscription au service Assistance Dépannage.  
2. Standard développé avec les filières professionnelles et les autorités.